



SECRETARIAT D'ÉTAT AU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Kigali, le 07 DEC 1972

No 2.082/P.N.1.2.02.01.-

Réf. No :

Annexe :

Objet :

Transmission d'une note sur les projets à présenter au Canada.

par envoi secondaire
7-12-72
3285

- Monsieur le Ministre de la Coopération Internationale
K I G A L I.

- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie
K I G A L I.

- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
K I G A L I.

- Monsieur le Ministre du Commerce, des Mines et de l'Industrie
K I G A L I.

- Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
K I G A L I.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour suites nécessaires, le compte-rendu des contacts pris avec un délégué de l'Agence Canadienne de Développement, en vue de préparer les projets à soumettre au Gouvernement Canadien.

Afin d'accélérer les formalités de présentation des requêtes de financement, la mise au point de dossiers techniques de tous ces projets ou d'autres similaires est urgente.

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République à KIGALI avec l'assurance de ma plus haute considération.
- Monsieur le Ministre, chargé de la Coordination des Affaires Economiques, Techniques et Financières à la Présidence K I G A L I.
- Monsieur le Ministre de la Garde Nationale et de la Police KIGALI.

Le Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement,-

E. HITAYEZU.-

COMPTE-RENDU SUCCINCT DES CONTACTS PRIS AVEC MONSIEUR BIGRAS,
DELEGUE DE L'AGENCE CANADIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(A.C.D.I.)

Le 30 novembre 1972, Monsieur BIGRAS a contacté quelques services de l'Administration en vue de recueillir des informations sur des projets susceptibles d'être financés par le Gouvernement Canadien, en plus de la participation aux investissements, au fonctionnement et à l'assistance technique à l'Université Nationale du Rwanda. Pour l'A.C.D.I., les principes de l'intervention canadienne sont de deux ordres:

1°- Interventions dans les projets où le Canada bénéficie d'une expérience technique.

2°- Priorités d'aide orientée vers l'infrastructure routière, le soutien au fonctionnement de la REGIDESO et la participation aux projets de jeunesse en milieu rural.

Par ailleurs, il fut souligné que les projets ayant déjà des dossiers techniques bien préparés avaient plus de chances de passer en premier lieu.

Etant donné que tous ces secteurs sont prioritaires pour le développement socio-économique de notre pays, il existe un certain nombre de projets qui peuvent être présentés au financement du Gouvernement Canadien tout en insistant sur l'Université Nationale à laquelle le Canada devrait accroître l'aide.

Suite aux contacts auprès du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et auprès du Ministère des Travaux Publics et de l'Energie, les projets suivants ont été proposés comme première approche, mais il a été signalé qu'il ne s'agissait pas de position officielle, vu que la présentation des dossiers définitifs doit se faire par voie diplomatique.

a) Infrastructure routière:

1°) Liaison Gihinga-Munyinya:

Il s'agit d'une liaison directe Bugesera-Mayaga qui faciliterait des échanges par la voie la plus courte et désenclaverait cette région du pays. En outre, elle permettrait d'atteindre Kibungo, Gitarama, Butare, sans être obligé de passer par Kigali. Il est demandé au Gouvernement Canadien de financer la construction d'une digue flottante sur le marais de la Kanyaru et un pont sur la rivière. Coût approximatif : 65.000.000 frs.

2°) Route Kayonza-Kagitumba (140 Kms):

Cette voie reste prioritaire pour le développement touristique de notre pays, puisqu'elle passe par le lac Muhazi et le Parc National de la Kagera; de plus, elle relierait le plus rapidement le Rwanda à la route transafricaine Mombasa-Lagos et compléterait ainsi notre liaison avec la Communauté est-africaine.

3°) Route Kigali-Ruhengeri:

La Belgique est disposée à financer l'étude de ce tronçon de l'axe

.../...

vers le Zaïre en passant par Ruhengeri-Gisenyi et vers l'Ouganda par Cyanika. Etant donné le courant des échanges qui se développe entre cette région et le reste du pays, l'asphaltage de cette voie répond également aux besoins de désenclavement des régions à l'intérieur du pays. Le financement de ce tronçon compléterait l'axe Ouest-Est, puisque la Banque Mondiale a promis de prendre en charge le tronçon Gisenyi-Ruhengeri-Cyanika. Ainsi les axes Nord - Sud, Est - Ouest se rejoindraient à Kigali, la seconde étape étant les liaisons interprélectorales.

b) Soutien technique et financier à la Régideso:

Actuellement, la Régideso connaît beaucoup de difficultés financières et techniques pour satisfaire les besoins de consommation en énergie électrique et en eau. En ce qui concerne la distribution d'électricité, le FED et l'aide bilatérale allemande sont disposés à fournir une aide financière, une assistance technique et des bourses de formation. Par contre, l'approvisionnement en eau est insuffisant qualitativement et quantitativement, surtout dans les principaux centres urbains en accroissement constant. Un soutien financier, technique et de formation de techniciens nationaux dans cette section de la Régideso (département Eau) est très souhaitable.

c) Projet intéressant la jeunesse non scolarisée:

Déjà, le Canada avait été approché pour financer quelques projets dans le cadre du Service Civique de la jeunesse du ressort de la Garde Nationale et de la Police. Afin de concourir au développement de toute la jeunesse rwandaise, le Canada pourrait soutenir certaines activités agricoles et artisanales de la jeunesse par une aide en équipement et en constructions des maisons des jeunes. Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports propose un projet de reclassement des jeunes vivant actuellement en ville sans emploi; une maison à Gaculiro près de Kigali est prévue pour une centaine de jeunes en première phase. La participation de jeunes volontaires canadiens (SUCO) à l'animation des fermes et des centres de rééducation projetés pour les jeunes ruraux serait très avantageuse.

Le financement d'un centre comme celui de Gaculiro est d'une trentaine de millions de francs.

Après tous ces contacts, le délégué de l'A.C.D.I. a pris bonne note de tous ces projets, mais il lui a été signalé qu'il ne s'agissait pas d'une liste exhaustive. Dans le cas où le Gouvernement Canadien manifesterait officiellement son intention de financer des projets de ce type, la plupart d'entre eux sont suffisamment étudiés pour passer à une phase opérationnelle. C'est en ce moment-là que les dossiers techniques seront transmis par le canal de notre ambassadeur à Ottawa, auquel nous avons orienté le délégué de l'ACDI pour des informations concernant les projets pour lesquels le Canada est disposé à assurer le financement.